



# COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE « SPECIALE GASP » LUNDI 30 SEPTEMBRE 2019

Association « BIOTIMARRONS ! »  
RNA : W333003264  
SIRET : 824 087 654 00011

Cette deuxième assemblée générale ordinaire spécifique au GASP s'est tenue le lundi 30 Septembre 2019 de 19h30 à 22h30 dans la salle du Bois de Chartres à Targon.

**Présents : 23 adhérents - Représentés : 7 adhérents.** Soit 30 adhérents présents ou représentés. **Nombres d'adhérents à la date de l'AG : 132.** Le quorum n'est pas atteint (67), mais les 20% des adhérents présents ou représentés s'accordent sur la validité de l'AG conformément à l'article 2.4 du Règlement Intérieur.

## GENERALITES

### ADHESION DE L'ASSOCIATION BIOTIMARRONS A LA CHARTE DE PARTENARIAT DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

Le PAT est porté par le PETR dans le cadre du projet de développement territorial « Ambition2030 ». Son objectif est de « permettre une alimentation de qualité aux habitants et d'encourager la relocalisation de productions agricoles alimentaires plus responsable ». Le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) est un établissement public regroupant les 5 communautés de communes du territoire de l'Entre-deux-Mers. C'est instance de préconisation, chaque communauté de commune adhérente gardant le pouvoir de décision.

Biotimarrons, à sa demande, participe au Comité de Pilotage du PAT en tant qu'acteur du territoire (organisateur d'un marché et d'un groupement d'achat)

Présentation des premières actions du PAT: **Axes Foncier et restauration collective** (cf. <https://www.coeurentre2mers.com/les-premieres-actions-concretes.html> )

- **Foncier** : Création d'un observatoire du foncier agricole expérimental (5 communes). Etat des lieux du foncier vacant ou susceptible de l'être afin de faciliter l'installation d'agriculteurs. (cartographie des parcelles en friche, âge des exploitants, qualification agronomique du foncier ...)
- **Restauration collective** : aide aux communes volontaires voulant mettre en place des approvisionnements en produits issus de l'agriculture biologique et /ou local.

Dans ce cadre, le PETR souhaite que les partenaires siégeant au comité de pilotage adoptent la Charte du PAT. Lecture de la charte de partenariat et annotations avant accord de signature

- Notion d'agriculture de qualité à préciser (label, certification agriculture biologique)
- Intégration d'une dimension concernant l'anticipation au changement climatique.

L'AG adopte cette charte aux conditions citées plus haut. ([cf. document modifié](#))

### INVITATION A UNE REUNION D'INFORMATION ORGANISEE PAR AGROBIO GIRONDE SUR L'ALIMENTATION POSITIVE

**Une réunion d'information est proposée le 30 octobre à 9h30 à Targon (salle du Conseil Municipal) en vue d'organiser un défi Foyers à alimentation positive.**

Le Défi Foyers à Alimentation Positive est un dispositif créé en 2012 par la Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique d'Auvergne-Rhône-Alpes. Il regroupe des dizaines de foyers (familles, personnes seules, avec ou sans enfants) autour de la question du mieux manger.

**L'objectif est de montrer qu'on peut augmenter sa consommation de produits bio et locaux sans augmenter son budget !**

Durant plusieurs mois, les foyers, regroupés en équipes, participent à des animations et des moments d'informations, pour avoir

les clés d'une alimentation saine et durable. Leurs consommations et dépenses sont évaluées tout au long du défi. L'équipe avec la plus grande évolution de consommation de produits bio et locaux, tout en faisant les meilleures économies remporte le défi !

Personne n'est volontaire pour assister à cette réunion. Patrick essaiera d'y assister pour obtenir plus d'informations.

## GASP

### BILAN DU GROUPEMENT D'ACHAT SOLIDAIRE ET PARTICIPATIF

Adhérents au GASP : 116 (87 % des adhérents de Biotimarrons)

- Commandes régulières : env.100
- Commandes nulles : env. 25

### EN ROUTE VERS UNE MICRO-EPICERIE LOCALE BIO ET PARTICIPATIVE ?

Mise en place progressive au local de l'association

#### RAPPEL DE L'HISTORIQUE ET VALEURS DU GASP :

- Projet personnel à l'initiative de Chantal et Patrick (de 2012 à 2016)
- Intégration depuis quatre ans au sein de Biotimarrons
- Travail en direct avec les producteurs bio (sans intermédiaires), locaux le plus possible
- Réponse aux crises du monde agricole

#### RAPPEL DU FONCTIONNEMENT

- Un projet collectif
- Des rôles à répartir : gestion, comptabilité, communication, commande, préparation, distribution...
- Un local offrant des possibilités (stockage et distribution) mais aussi des contraintes et des coûts de fonctionnement.
- Un support précieux pour les producteurs locaux

#### PRODUITS PROPOSES ET BESOINS DES ADHERENTS

- **Fruits** : 50 pour cent des adhérents ne commandent que des agrumes et des pommes ; le dernier appel à commande des fruits tropicaux a dû être annulé car le seuil des 300 kg n'a pas été atteint (seuil d'acceptabilité du prix du transport)
- **Légumes et œufs** :
  - fournis par les trois maraîchères locales Véronique, Claire et Marion ; système de priorisation concerté entre les trois productrices (Marie a souhaité se retirer du système car elle s'est engagée sur le marché de Cadillac et ne peut mener de front ces deux activités)
  - l'assortiment ne correspond pas toujours aux attentes des adhérents (ex : haricot vert , salade, melon...)
  - les volumes proposés ne permettent pas parfois, pour certains produits de satisfaire les besoins des adhérents.
  - peu de commande effectuées depuis la mise en place : 8 commandes en moyenne malgré les réponses enthousiastes du sondage (42 personnes étant disposées à prendre des légumes au local)
  - un système lourd à gérer pour les référents (Sylvain, Patrick à tour de rôle) , des contraintes pour les maraîchères : prévoir dès le dimanche/lundi les quantités de légumes disponibles et à réserver pour le GASP .

Face à la situation complexe, il est nécessaire de faire une analyse approfondie du fonctionnement. Une réflexion partagée avec les maraîchères est souhaitable pour mieux comprendre les problèmes qu'elles rencontrent. L'identification préalable des attentes des adhérents permettrait de planifier les besoins. Un élargissement à d'autres producteurs est envisagé pour compléter l'offre de produit. Anne-Geneviève se propose pour effectuer ce travail d'analyse avec les intéressés.

Comme pour les autres produits il est important d'avoir un référent effectuant le lien entre l'association et les producteurs. Avis aux candidats...

**Bilan des achats de légumes sur aout et septembre** : 1826 euros de CA ;(soit un CA mensuel supérieur à celui du marché pour les maraîchères)

## STRATEGIE DU GASP RAPPEL

---

- être dans le soutien et développer des partenariats
- rappel des notions de solidarité et de participation à prendre en compte pour chacun des adhérents

## TARIFICATION 2020

---

Les charges supplémentaires incombant au fonctionnement du local évaluées à 4000 euros (loyer, assurance, électricité, eau)

Différentes solutions ont été envisagées :

- Une majoration des tarifs de chaque produit
- ou une participation annuelle couvrant les charges, les produits restant à prix coûtants.

**La seconde solution est retenue**, plus simple à mettre en œuvre et plus rassurante quant à l'équilibre du budget. Elle permet également de bien différencier ce qui est de l'ordre individuel (l'achat de denrées alimentaires) de ce qui est de l'ordre collectif (la participation au fonctionnement de la structure qui permet d'obtenir des produits à prix coûtants)

Le local servant à la fois au Gasp et au stockage du matériel du marché mensuel, il est proposé de répartir les charges à la fois sur l'adhésion à Biotimarrons et sur l'adhésion au GASP.

### PROPOSITIONS :

- Adhésion Biotimarrons : 15 euros
- Participation GASP : 25 euros soit **2 euros par mois** pour la participation au fonctionnement du groupement et du local

La simulation sur un effectif de 100 adhérents montre l'équilibre du budget

- Biotimarrons : 1500 euros
- GASP : 2500 euros

**L'engagement est annuel** mais le règlement pourra être échelonné sur l'année (ex trois fois). Les difficultés de chacun seront prises en compte.

Il sera nécessaire de prendre le temps d'expliquer et justifier le montant de l'adhésion.

Ce sera aussi l'occasion de rappeler les fondements du groupement d'achat :

- Favoriser les circuits courts pour que les producteurs puissent vivre de leur métier et ainsi participer à la relocalisation de la production
- Avoir un produit de qualité.
- Mettre en avant les valeurs de base du groupement : SOLIDARITE et PARTICIPATION

**L'assemblée donne son accord pour l'adhésion à Biotimarrons à 15 euros et la participation au GASP de 25 euros**

**L'adhésion s'applique au premier janvier 2020. Le Règlement Intérieur est modifié en conséquence : [voir article 4 du RI](#)**

Cas des adhésions en cours d'année : adhésion à l'association de 15 euros, quelle que soit la date d'entrée, mais aucune participation ne sera demandée pour le GASP. Le nouvel adhérent participera l'année suivante.

## BENEVOLAT -PARTICIPATION

---

Le système de participation mis en place n'a pas fonctionné. La charge de travail reste concentrée sur un nombre limité de personnes.

Seul 50 pour cent des adhérents ont participé au fonctionnement, bien que l'engagement de donner du temps (5 heures) fasse partie du règlement intérieur de l'association voté en AG et que chaque adhérent se soit engagé par écrit au moment de l'adhésion.

Il est rappelé que l'adhésion étant familiale la participation peut être répartie sur les différents membres de la famille.

La mise en place d'un **crédit temps** a été voté à l'unanimité courant du 1er janvier au 31 décembre.

Evaluation des besoins en heures de fonctionnement :

- Ouverture du Local le Vendredi soir : référent local et novice 144 h
- Marché : buvette, amenée et repli du matériel 160 h

- Préparation des produits (pesées etc.) 60 h
- Référent produit : commande réception 50 h

Soit une participation minimale d'entre 3 et 5h

## CREATION D'UN COMPTE RESERVE

Le système actuel pose le problème de la gestion de la caisse (faire l'état avant et après la distribution, aller la chercher, la ramener, déposer en banque...), et donc de la présence d'un adhérent habilité. Afin de se libérer de cette contrainte, il est proposé de créer un **compte réserve** pour chaque adhérent. Celui-ci serait approvisionné par virement, ou chèque et débité en fonction des achats effectués. Cela demande pour fonctionner que les adhérents soient actifs et vérifient que leur compte-réserve est suffisamment approvisionné avant d'effectuer des achats.

S'offrent alors au choix deux solutions :

L'une basée sur la forme actuelle : une caisse informatisée et un référent, l'autre sur une autogestion totale de la distribution : chaque adhérent noterait ses achats et dépôt, et ainsi tiendrait à jour le compte-réserve.

### Caisse informatisée :

Depuis plusieurs mois, Biotimarrons s'est doté d'un logiciel libre et gratuit (Openconcerto) qui permet de tenir une caisse, de vérifier les stocks et de suivre la gestion et la comptabilité du GASP. Ce système gère également le compte-réserve. Malheureusement il n'est pas en ligne mais installé localement sur un ordinateur. Cela suppose donc de s'équiper d'un ordinateur portable sur lequel serait installé le logiciel. Le référent présent aura en charge la fermeture de la session à la fin de la permanence. Le problème de la sécurisation informatique des opérations est évoqué (la base de données est sauvegardée à la fermeture par action volontaire).

### Compte-réserve :

Le système de compte-réserve nécessite que chaque utilisateur du GASP en connaisse le solde.

Il est proposé d'utiliser l'application Cagette qui gère aussi le compte-réserve, mais se pose alors le problème des produits comme les poulets dont on ne connaît pas exactement le poids et donc le prix à l'avance pour pouvoir le régler ou le défalquer du compte-réserve.

Une autre possibilité serait d'utiliser un fichier papier où chaque adhérent aurait une fiche à son nom et noterait ses apports.

Autre proposition : pas de compte-réserve mais un petit fond de caisse dédié au local. Mais le problème du dépôt persiste (seuls Dominique et Patrick sont habilités par la banque postale pour le dépôt d'espèces)

**La solution retenue privilégie la caisse informatisée mais en y adjoignant un fichier papier où les adhérents noteront le solde de leur compte-réserve à chaque passage. Cette solution sera déployée à titre expérimental et pourra être modulée au cours de l'année en fonction des résultats.**

## VISUEL A IMPLANTER DEVANT LE LOCAL

Thème : Du local au Local

Le visuel est proposé par un adhérent de l'association afin d'être placardé sur le mur de pierre à droite ou à gauche de l'entrée. Un bandeau « du local au Local » au-dessus de la porte serait également bienvenu.

Trois propositions ont été effectuées. La commission GASP a souhaité modifier le visuel en reprenant l'emblème du potimarron.

Monique et Patrick pour BIOTIMARRONS